LOUGKA - KALAM Reçu le: 30/06 / 2026 Accepté le: 16/09 / 2026 Publié le: 26/11 / 2026

La motivation phonique dans les formes expressives et onomatopéiques du lexique kabyle

✍ Douik Rezika
r.douik@univ-bouira.dz
Université Mouloud MAMMERI.Tizi-Ouzou, Algérie

RESUME:

Notre contribution porte sur les onomatopées et les formes expressives dans le lexique kabyle pour voir l'importance de la motivation phonique dans la création des mots, à travers un corpus tiré du dictionnaire de Jean-Marie Dallet, qui constituent au contraire un domaine riche et productif du lexique kabyle.

Cette motivation se manifeste de plusieurs manières : la gémination consonantique, la réduplication, l'allongement vocalique et l'emploi de phonèmes expressifs. Ces mécanismes servent à imiter des sons naturels. On peut citer comme exemples les cris d'animaux, les bruits de choc, de frottement ou certains mouvements corporels. Dans l'analyse des données ; nous allons examiner le degré de motivation phonique et morphosémantique dans les formes onomatopéiques et expressives, nous verrons par la suite, les morphèmes dérivationnels qui participent à la dérivation lexicale. Qui donnent naissance à des verbes et des noms qui expriment des actions ou des états.

MOTS-CLÉS : Motivation phonique, arbitraire du signe, La Racine, les expressifs, les onomatopées.

لغة – كلام الاستلام: 2026/06/30 القبول: 2026/09/16 النشر: 2026/11/26

التحفيز الصوتي في الصيغ التعبيرية والمحاكاة الصوتية في المعجم القبائلي

✍ دويك رزيقة
جامعة مولود معمري- تيزي وزو – الجزائر
r.douik@univ-bouira.dz

ملخص البحث

تتمثل مساهمتنا في هذا البحث في دراسة المحاكاة الصوتية والأشكال التعبيرية في المعجم القبائلي، بهدف إبراز أهمية التحفيز الصوتي في تكوين الكلمات وبناء معانيها. وقد اعتمدنا في ذلك على مدونة لغوية مستمدة من قاموس جان ماري داليه (Jean-Marie Dallet)، باعتبار أن هذا الجانب يمثل مجالاً غنياً ومنتجاً في المعجم القبائلي.

ويتجلى التحفيز الصوتي في عدة مظاهر، من بينها تضعيف الصوامت، والتكرار الصوتي، وإطالة الحركات، واستعمال أصوات ذات طابع تعبيري. وتساهم هذه الآليات في محاكاة الأصوات الطبيعية ونقلها لغوياً، مثل أصوات الحيوانات، وأصوات الاصطدام والاحتكاك، وبعض الحركات الجسدية.

ومن خلال تحليل المدونة، سنحاول أولاً الكشف عن درجة التحفيز الصوتي في الأشكال المحاكية للأصوات والتعبيرية، وذلك من خلال دراسة العلاقة بين البنية الصوتية والمعنى الذي تحمله الكلمة. ثم ننتقل إلى دراسة البعد الصرفي الدلالي، من خلال تحليل العناصر الصرفية واللواحق والبادئات الاشتقاقية التي تساهم في بناء الكلمات وتوليد وحدات معجمية جديدة.

وسنهتم بشكل خاص بكيفية انتقال بعض الصيغ التعبيرية والمحاكية للأصوات إلى صيغ اسمية وفعلية تعبّر عن أفعال أو حالات أو مظاهر مختلفة. ومن ثم، نسعى إلى توضيح الكيفية التي تتفاعل بها البنية الصوتية والآليات الصرفية في بناء المعنى و إثراء المعجم القبائلي.

الفكرة الأساسية التي تقوم عليها مساهمتنا

لا تقتصر دراستنا على وصف الأصوات التي تحاكي الطبيعة، بل تتجاوز ذلك إلى البحث في كيفية مساهمة هذه الأصوات في تكوين الكلمات وتطوير دلالاتها من خلال الاشتقاق.

وبعبارة أخرى، نحاول الإجابة عن سؤال أساسي: كيف تساهم المادة الصوتية والآليات الصرفية في تحفيز المعنى وتشكيل الوحدات المعجمية في اللغة القبائلية؟

الكلمات المفتاحية: التحفيز الصوتي، الجذر، المحاكاة الصوتية، الأشكال التعبيرية.

1. Introduction :

La question de la motivation du signe linguistique est l'un des débats qui traversent la linguistique moderne. Le principe de l'arbitraire, formulé par (Saussure, F. de 1916 : pp, 15-20), selon lequel «il n'existe pas de lien naturel entre signifiant et signifié», il a été repris par les courants structuralistes, pour qui la relation entre forme et sens est avant tout conventionnelle.

La motivation, à l'inverse de l'arbitraire du signe de F de Saussure, implique «l'existence d'une relation nécessaire ou explicable entre signifiant (la forme) et signifié (le sens) ; cette relation peut avoir différentes origines, sensorielle ou structurelle. »

On trouve des unités lexicales, soit des expressives, soit des onomatopées qui sont partiellement motivées.

En effet la structure phonique de certaines unités lexicales correspond à leur contenu sémantique, ce qui dépend des critères qui permettent de déterminer l'iconicité sonore ou le symbolisme phonique. Ainsi, selon (Christina Helder 2002 : pp, 12-17), « toute définition du symbolisme phonique doit prendre doit partir de la constatation du principe de l'arbitraire du signe linguistique, établi par Saussure, et qu'il existe dans certain cas une similitude entre signifiant et son signifié d'un signe donné, comme les onomatopées. »

Ce qui va déterminer à la fois la place de la motivation phonique dans le fonctionnement du lexique kabyle et également le degré d'organisation structurale quelle reçoit, Dans certains cas, surtout au niveau des onomatopées, une partie du lexique possède une formule expressive bien précise, a fort degré de motivation phonique, qui rapproche la forme du sens. Cette particularité démontre que le caractère arbitraire du signe n'est pas toujours absolu. Longtemps il a été défendu dans la linguistique saussurienne que le signe est arbitraire ; mais, l'analyse du lexique kabyle montre qu'il s'agit d'un très intéressant système de motivation remarquable, sujet de cette étude.

Nous verrons que la substance sonore (phonique) de la langue liée à la structure formelle (morphosémantique) permet de déterminer comment vient s'inscrire durablement le sens dans la morphologie et la phonologie de la langue.

Cette étude vise à analyser le fonctionnement de la motivation phonique de certaines unités lexicales du lexique kabyle, leur formation et mutation de sens de l'adjonction de certaines unités grammaticales. Nous monterons comment la langue « signifie » à partir de la phonique et comment la morphologie lui permet d'être de décorateur du sens.

Au cœur de notre étude, se tient la question des unités lexicales kabyle, notées dans le Dictionnaire kabyle-français de J.-M. Dallet (1982), et que nous nous attacherons à vérifier non pas en tant qu'arbitraires mais autrement dit en tant que plutôt partiellement motivées. Mais plutôt le produit d'un système organisé entre la racine consonantique, donc systématiquement liée au schème morphologique et aux traits phoniques expressifs. C'est donc en fonction d'une interaction configurée en motivation triangulaire entre consonne, schème changeant et sonorité expressives, que nous tenterons de mieux rendre compte de la productivité et la cohérence lexicale du kabyle.

Précisément, notre étude sera concentrée sur une question particulière concernant la motivation du lexique kabyle. Et laisser une partie, question centrale en grammaire, le principe d'arbitraire du signe introduit par Ferdinand de Saussure. En effet, si le signe linguistique est s'impose communément comme arbitraire, selon les définitions proposées par (Charles Bally &Albert Sechehaye, 1916 :p.98-100) que Ferdinand de Saussure affirme que « Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique» même si certains secteurs lexicalisés, s'attachent, notamment aux formes expressives et onomatopéiques, relevé cependant un lien fort entre organisation phonique et organisation significative».

Selon (CHAKER.S, 1995 : p**.** 278) « le groupe des expressifs est moins systématique que le premier type de dérivation, la dérivation grammaticale est n'entre guère dans la formation d'un lexique secondaire, il possède un caractère essentiellement sémantiques de type : diminutif, augmentatif, onomatopéique, affectif ».

(L. Guilbert, 1975 **:** p.65) reprend l'idée que « L'onomatopée comme source de création lexicale génère de nombreux nouveau élément dans les différentes langues entre dans un procédé consistant à imiter ou reproduire un bruit, un son, un cri du réel extralinguistique tout en s'adaptant au système phonologique de la langue ».

Dans le cadre d'une réflexion plus large portant sur la non-arbitrarité partielle du signe linguistique. Ici, le rapport de sens fait appel à la forme sonore et à la structure morphologique.

La question fondamentale que nous construisons ici est la suivante : *comment la dimension phonique organise-t-elle la motivation lexicale dans les formes expressives et onomatopéiques du kabyle ?* Question principale qui, lui-même, est enchainée autre question plus précise auxquelles nous tenterons de répondre plus précisément :

Comment les procédés de dérivation expressifs (affixation, alternance vocalique) et les onomatopées soit-il susceptible de devenir les moyens d'une extension sémantique prévisible et motivée ?

Pour ce faire, nous formulons les hypothèses de travail suivantes ;

- Il existe une partie motivée de signe linguistique dans le lexique kabyle, comme on peut le supposer pour les unités onomatopéiques et les formes expressives.
- La structure phonique de ces unités lexicales n'est pas totalement arbitraire, mais iconique de leur signification.
- Enfin, ces procédés sont impliqués dans la structuration morpho-sémantique motivée du lexique. Ce que nous allons confirmer tout au long de notre travail.

2. Méthodologie

1.1 Présentation du corpus :

Les fondements du corpus de notre étude ont été prélevés dans le Dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet (1982), représentant ainsi environ 1600 unités lexicales. Or, tel que le precise le but de cette étude dans le champ d'application est la motivation phonique des unités lexicales, le corpus constitue est une étape clé de la démarche méthodologique, qu'il s'agit ici d'explorer pour isoler les formes expressives et onomatopéiques qui constitue le fond du lexique.

Le dictionnaire kabyle-français de Jean-Marie Dallet, est considéré parmi les plus complets, tant que par le nombre d'entrées lexicologiques kabyles qu'il propose et la qualité qu'il présente en tant qu'une source de référence pour de nombreuses travaux linguistiques sur la lexicologie, la morphologie et la sémantique.

Il constitue aussi une documentation conséquente sur les formes expressives et onomatopéiques du lexique d'une part mais aussi sur les unités lexicales marquées par dimension phonique en tant que telles, ce qui en fait la ressource particulièrement adéquate pour le but de cette recherche.

Pour notre étude, nous avons présélectionné un échantillon de 200 unités lexicales destinées à représenter les formes expressives et onomatopéiques du lexique kabyle.

1.2 Présentation de méthode d'analyse :

Pour répondre aux exigences de l'analyse quantitative, son échantillonnage est fondé sur les critères suivants :

- ✓ Procédés de motivation phonique : gémination consonantique, réduplication, phonèmes expressifs, allongement vocalique,
- ✓ Rapport entre la forme phonique et la signification, reliant iconicité/symbolisme phonique.

3. Analyse du corpus : les formes onomatopéique et les formes expressives

Le lexique kabyle présente un grand intérêt pour les recours au des onomatopées et aux unités expressives dans l'explication de la motivation phonique. Ces formes allant au-delà de la simple désignation d'un objet, d'une action, d'une notion, et d'une limitation d'un phénomène, d'une nuance de son ou d'un mouvement.

3.1 Les formes onomatopéiques :

(Guilbert et J. F. Sablayrolles, 1975 : Pp .62-65) affirment que « la formation des néologismes par l'onomatopée apporte, dans toutes les langues, à un grand nombre de nouvelles combinaison lexicales. La procédure consiste à reproduire ou imiter un son, d'un cri ou d'un bruit de la réalité extralinguistique, en respectant bien sûr la nécessite impératif de s'adapter au système phonologique de la langue ».

La production onomatopéique n'est que rarement souvent utilisée en synchronie mais bien souvent en diachronie (A.A Berkaï 2001 : p.39) ; elle est néanmoins très courante dans la bande dessinée L.Guilbert[1] et certains emplois de l'oral familier et populaire.

On produit effectivement ce type lexical qui est sémantiquement perçu comme la reproduction d'un bruit de l'extra-linguistique par réduplication d'une base bilitère, mais surtout par le morphème d'orientation s- « véritable affixe verbalisateur qui procède à l'intégration de ses formations qui affecte le fonctionnement du mécanisme du procédé de dérivation. » -(Haddadou.M.A, 1985 : p.147).

- **ferfer → sferfer (f) → NAV : aferfer**
- **qerqer → sqerqer → NAV : asqerqer**

Ce procédé couvre plus les champs lexico-sémantiques suivants :

a)- Dénomination des cris d'animaux :

- **čew → čewčew** (piailler) → **ačewčew → asčewčew** (piaillement ou piaillerie) ;
- **qa → qaq (**séquence de gloussement de la poule) → **sqaqi** (sqaqqay) → **asqaqi** (Gloussement de poule).

La réduplication de la base bilitère, et l'ajout verbalisateur /**s-/** participe à la motivation du sens du mot.

b)- Dénomination de différents sons et manières de parler des humains :

- **qew → V sqewqew** (bégayer), NAV asqewqew (fait de bégayer), NC : aqewquw (bègue).

c)- Dénomination de bruit divers :

- **ṭer→ ṭerṭer→ sṭerṭer → asṭerṭer** (bruit assourdissant de la machine par exemple).

- **Îîeb : îebîeb :** frapper à la porte ou autres chose : redoublement
- **Îîen : îenîen :** faire un bruit **:** redoublement
- **Ddeb : Ddebdeb :** faire un bruit avec les pieds : redoublement

Les onomatopées représentent une autre sphère où la motivation phonique est visible et claire. Ces unités lexicales imitent ou reproduisent des sons du monde réel (bruits d'animaux, de mouvements, de chocs, etc.), ce qui établit essentiellement une relation iconique entre le signifiant et le signifié.

3.2 Le redoublement

Quant aux morphèmes expressifs que nous venons d'analyser, le redoublement est porteurs de signification variées : le redoublant exprime le renforcement, l'imitation onomatopéique (ce procédé participe dans ce cadre à l'onomatopée), l'intensité, la péjoration, l'atténuation, etc. (Haddadou M.A. 1958 : p. 145).

gelgel	**gel:** (stagnation) du fait d'eau	Redoublement du morphème **gel/gel**
kefkef	parler violemment (en écumant),**Kuffet:**écumer	redoublement du morphème **f,** insertion du morphème **u**
zlulef	être échaudé, du verbe **zlef**	être grillé, redoublement de **l**, insertion du morphème **u**. **zlef**
glugel	être vaseux, du verbe **gel**,	redoublement du morphème **gl** + insertion du morphème **u**.

Tableau 1 : Le redoublement

Toutes ces unités lexicales présentent de l'inhérence de la sonore (répétition consonantique, voyelle ajoutée). Tous ces procédés sont des signaux expressifs qui rendent le lexique kabyle à la fois prédictible, productif, phonétiquement motivé.

Le tableau montre bien une motivation triangulaire : racine + schème morphologique + traits phonétiques expressifs.

3.3 Les formes expressives

Dans la présente étude, plusieurs formes expressives figurant dans le lexique kabyle, ont été sélectivement retenus, lesquelles font l'objet des développements qui suivent, Ces formes ne rendent pas seulement compte des dénominations d'objets et d'actions, mais aussi des variations d'intensité ou de mouvement, de qualité ou d'émotion, qui, se relèvent toute sous l'aspect de leurs propriétés phonétiques.

Nous allons examiner les fonctions de motivation lexicale respectives des procédés, tels que la gémination consonantique, la réduplication, l'allongement vocalique et l'engendrement de phonèmes expressifs.

(Naït-Zerrad.K ,2002 : pp. 352, 370), affirme : «Ces morphèmes peuvent apparaître dans les trois positions : à l'initiale (comme préfixe), au milieu (comme infixe) et à la fin du dérivé (comme suffixe), mais la préfixation semble avoir été la plus productive ; les autres modes d'affixation apparaissent plutôt restreints et probablement les plus difficiles à reconnaître».

Souvent, il s'adjoint à d'autres éléments expressifs (morphèmes ou redoublement), facilitant la détermination de la base de dérivation (M. A. Haddadou. 1985 : p, 215). Les valeurs exprimées par ce morphème sont :

- **Intégration des morphèmes à valeurs sémantiques diverses en rapport avec la motivation phonique**

Au sein du lexique kabyle, on constate que la motivation phonique n'est pas seulement basée sur les propriétés phonétiques (gémination, réduplication, etc.), mais aussi par la présence de morphèmes porteurs de valeurs sémantiques précises, qui, tout en participant à l'enrichissement du sens, participe à développer l'effet expressif ou iconique du mot. Ces morphèmes (préfixes, suffixes, infixes ou schèmes internes) constituent des composants des unités lexicales qui apportent des valeurs sémantiques variées.

L'analyse des morphèmes expressifs en kabyle ***(c/č, ḥ, kr, x, l, t, abr/abl, ɛ)*** démontre que la motivation phonique n'est pas uniquement en surface (réduplication, gémination), mais au contraire bien enregistre en profondeur de la structure morphologique de la langue elle-même.

Autrement dit, la sonorité (phonique) n'est rien d'extérieur au sens, mais plutôt, participe à la structure signification lexicale, avec suffixation de ces morphèmes, la signification devient plus au moins motivée.

- **Le morphème c/č :** Il peut prendre plusieurs valeurs sémantiques.
- **valeur hypocoristique (diminutive)**

- **ccrured** : marcher harmonieusement à petit pas ; de **rured** : marcher.

- **didac** pour **ddu** « marcher pour le petit enfant ;

- **aɛeqquc :** grain de collier ou de chapelier ; **aɛeqq**a : grain.

-**Afus**: main: **tafetuct/ tafetust :** petite main, main enfant.

-**ibiw**: feve, **tabawect** : petite feve ou bien **ibiwec**

- **l'imperfection du procès**

- **ccenqer :** être tout déchiqueté : roche, **nqer** :perforer

- **ccenqer** : piquer à un piège pour oiseau ou à l'hameçon.

- **l'expression de l'intensité**

- **ckuntev :** se cramponner avec obstination :**nteḍ** se coller ;

- **ccuff :** enfler, **uf** : enfler, introduction du morphème **c** tendu.

- **Le morphème ḥ**

Souvent, il se joint à d'autres éléments expressifs (morphème ou redoublement…), ce qui ne facilite pas la détermination de la base de dérivation (M. A. Haddadou, 1985 : P.215). Les valeurs exprimées par ce morphème qui rend le sens plus au moins motivé une fois l'unité lexicales est mise en œuvre sont les suivantes :

- **le mouvement** ; l'adjonction du morphème **ê**

- **amḥiḥed :** se trainer, bouger. de **mêiêed :** problème de base de dérivation

aḥrured :se traîner doucement, de **êrured**.

aḥzizem :glisser rapidement de **êzizem.**

Aḥlelwi :se balancer de **êlelwi.**

- **le glissement :**

- **aḥnucceg, aḥnucceḍ :**glisser, se glisser.

- **la péjoration**

- **Belweḥ** : être de forme aplatie, mal proportionné, et trop large.

- **Le morphème kr :** Souvent, il exprime une valeur péjorative :

- **kkerfeẓ :** être tout froissé, tout écrasé **/feẓ** mâcher.

- **Le morphème x : pejorative**

- **afux** : main (vulgaire) afus : main. Signalons ici que le procédé consiste en la substitution du son **x** à celui de [s] et non pas d'une affixation.

- **Morphème ɛ** : **valeur pejoratif**

aɛekkur : nœud, bosse : **takurt** :boule, pelote » ;

- **aɛebbuḍ :** ventre, **abuḍ** : ventre (parlers marocain).

Il y a d'autres morphèmes expressifs à valeur **péjorative** qui sont moins fréquent :

- l : **sluffez :** mâcher goulument avec négligence **ffeẓ** : mâcher

- **llemzi,ilemẓi** :faire l'homme, faire l'important, jeune homme **imẓi(y**) être jeune .

- t : **afettus** : petite main pelotée d'enfant**, afus** main.

- **abr/abl** :

- **abelmɣar** : vieillard très âgé, **amɣar** vieillard ;

- **abergeṭṭiṭ** : oiseau encore sous plumes, agṭiṭ oiseau ;

- abalma : marais malsain, alma marrai, prairie naturelle.

Ainsi, il est clair que : les formes expressifs kabyles démontrent que le lexique n'est pas totalement arbitraire. Il y a une motivation phonique bien réelle, puisque la structure phonologique intervient sur le sens. L'analyse des morphèmes expressifs **(c/č, ḥ, kr, x, l, t, abr/abl, ɛ**) montre que la morphologie kabyle n'est pas entièrement régie par un arbitraire pur.

Car ils ne sont pas des segments formels autonomes reliés à une base lexicale, mais participent dans la formation du sens. Ces morphèmes expressifs jouent un rôle de :

- **Diminutive (c,t)**
- **Intensification (cc, kr, abr)**
- **Dégradation / péjoration (x, ɛ, kr)**
- **Représentation du mouvement (ḥ)**

L'analyse morphosémantique des morphèmes expressifs révèle un rapport étroit entre la forme phonique et la valeur sémantique : la transformation phonétique n'est pas arbitraire, elle a un lien direct avec la signification établie.

La motivation phonique s'élargit au travers de procédés morphologiques, montrant qu'une partie du lexique est effectivement motivé et organisé par des principes d'iconicité, de proximité et de symbolisme phonique.

Tableau 2 : répartition des procédés de motivation phonique

Procédé phonique	Nombre d'occurrences	Pourcentage	Fonction principale
Gémination consonantique	70	35 %	Intensité, insistance
Réduplication	60	30 %	Répétition, continuité
Phonèmes expressifs	40	20 %	Symbolisme phonique
Allongement vocalique	30	15 %	Durée, prolongement

L'analyse du corpus composé de 200 unités lexicales met en évidence une distribution inégale des procédés de motivation phonique mais également une hiérarchie fonctionnelle pour différents procédés de motivation phonique présente dans ce lexique, au sens large.

La gémination consonantique **(35 %)** est le procédé phonique motivant le plus fréquent ; il s'agit d'une sorte de longueur parce qu'à la fois produit l'intensité, l'insistance ; la réduplication (**30** %), elle, est arrachée a une sorte de répétition, mais elle est aussi une continuité de phénomènes ; notamment les formes expressives et onomatopéiques. les deux procédés cumulés (**65 %)** des occurrences, donc l'importance des procédés de répétition phonique dans le lexique kabyle semble certaine. Cette observation démontre d'ailleurs que des formes lexicales sont iconiques, c'est à dire ils reproduisissent directement le son.

Les phonèmes expressifs (**20 %),** occupent une place intermédiaire. leurs fonction semble plus symbolique, puisqu'ils reposent sur des relations relationnelle liant certains sons a des valeurs sémantiques diverses.

L'allongement vocalique occupe **(15 %)** apparait en définitive comme le procédé phonique motivant le moins fréquent, mais il est bien le produit de l'expression d'une durée de prolongement.

4. La conclusion :

Dans le lexique kabyle, et plus précisément tel qu'il est donné dans le dictionnaire de (Dallet, J.-M. en 1982), certains formes sont plus nombreuses à présenter des cas de gémination, de redoublement, de certaines consonnes (occlusives ou fricatives, emphatiques) avec un système rythmique sont assez nombreuses. Ces formes, à gémination ou a redoublement, participent à l'organisation du sens, la dimension phonique étant un des procédés en matière de motivation interne du lexique mais plus spécifiquement pour le lexique expressif en particulier.

Les onomatopées, de leurs coté, ont un rôle très important en matière de motivation phonique lexicale, à la fois dans la formation et dans l'organisation du lexique kabyle.

Le cadre d'arbitraire du signe mise en avant par Ferdinand de Saussure suggère une forme de caractère arbitraire du rapport entre la forme et le sens, le fait que les onomatopées existent du côté de la langue même et correspondent à des découpages où la forme phonique entretient avec le sens une relation directe.

Pour les formes qu'on vient d'étudier, la mobilisation phonique du mot reproduit un bruit, un mouvement, ou une sensation dont la perception est réelle. Au kabyle, effectivement, cette motivation phonique a été identifiée de manières grâce à différents procédés, mais elle a particulièrement été étudiée à la faveur de la gémination.

À partir de l'échantillon des 200 unités lexicales, la gémination consonantique représente seulement 70 d'occurrences **(35 %)**, la réduplication a été adoptée 60 fois **(30 %),** les phonèmes expressifs sortent 40 fois **(20 %),** l'allongement vocalique se présenté au dernier rang avec 30 occurences **(15 %).** Ces chiffres révèlent une préférence marquée pour les procédés qui jouent sur la répétition et l'intensification phoniques révélatrice d'une motivation en kabyle.

Les formes onomatopéiques dégagée à partir du corpus du dictionnaire de Jean Marie Dallet montre que celles-ci occupe une place très significatif dans le lexique kabyle, qui relèvent d'un domaine très productif en rapport avec la dimension phonique.

Des formes expressives aves de nombreuses variations ; ajout ; de consonnes occlusives ou fricatives, les redoublées, sont active dans la dénomination des actions ou autres mouvements.

Cette relation entre l'aspect phonique et le contenu sémantique témoigne de l'existence d'un système expressif relativement autonome. Dans une l'analyse morphosémantique, ces sont par ailleurs soumises à des usages dérivationnels. Certaines onomatopées servent de base à des noms ou des verbes désignant par exemple des actions ou des états signifiées. Ce qui indique que la motivation phonique ne se limite pas à une imitation sonore, mais participe également à l'enrichissement du lexique et à la créativité lexicale.

La présence de ces unités indique que l'arbitraire du signe linguistique n'est pas privé de toute possibilité d'iconicité. Certaines structures phonétiques ont une valeur expressive ou iconique leur permettant de lier le signifiant et le signifié, envisager dans les différentes variétés onomatopéiques et dans les formes expressives.

L'étude de la motivation phonique des onomatopées du lexique met en lumière le rôle prépondérant du son dans l'organisation du lexique. Ces formes linguistiques portent ainsi la marque de la richesse et de la créativité du lexique kabyle, dont les interactions entre phonologie, morphologie et sémantique facilitent la production de mots hautement motivés.

La motivation phonique et morphosémantique du lexique kabyle devient ainsi un principe linguistique contributif au cours du processus d'association et d'interprétation du lexique kabyle, en particulier pour les onomatopées et les formes expressives élaborées.

Références bibliographiques :

Ouvrages

1. R. Achab, (1996). *La néologie lexicale berbère (1945-1995),* Peeters, Paris. Louvain.
2. A. Berkaï, (2001). *Lexique et motivation en berbère (kabyle),* Paris. L'Harmattan.
3. S. Chaker, (1991).*Manuel de linguistique berbère*, Alger, ENAG.
4. J.-M. Dallet, (1982*).Dictionnaire kabyle-français : parler des At Mangellat* (Algérie), Paris. SELAF.
5. L. Guilbert, (1975). *La créativité lexicale*, Paris. Larousse.
6. P. Guiraud, (1986). *Structures étymologiques du lexique français*, Paris. Payot.
7. M.-A. Haddadou, (1985). *Le guide de la culture berbère*, Paris-Méditerranée ; et ina-Yas (Alger, Algérie).
8. C. Helder, (2002), *La détection du symbolisme phonique*, Romans Forum, XV (n°16).
9. M. Maḥrazi, (2013), *Amawal n tesnalmudt aked tussna n umeslay*, AƐT. Tazrigt.
10. K. Naït-Zerrad, (1998), *Dictionnaire des racines berbères*, Peeters, Paris. Louvain.
11. J.-F. Sablayrolles, (2000), *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion.
12. F. de Saussure, (1916), *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.